



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°190-DÉCEMBRE2018

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

AGENDA

☛ **Marché de Noël Nocturne** organisé par l'APE le vendredi 14 décembre de 17h30 à 21h30.

☛ **Goûter de Noël** le jeudi 20 décembre,

organisé par l'amicale Trouz an Dour

☛ **Festival Le Marentin** au bourg de Saint-Servais le vendredi 14 dès 18h30 (spectacle d'ouverture, concert jeune public, histoires improvisées) et le samedi 15 dès 11h30 (spectacles de rue, danse, cirque marionnettes, théâtre, Concert, Marché d'artisans). Restauration et buvette sur place.

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h/13h30-17h30

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h.

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde **15 SAMU,**

Pharmacie de garde **3237,**
Pompiers **18,** portable **112,**
Gendarmerie **17**

École : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :
Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite les démarches administratives.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 15 novembre 2018, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Paul LAURENT, David LE BORGNE, Ludovic MÉAR et Valérie PAUL absents excusés.

Rénovation Église

Après informations complémentaires suite au diagnostic plomb, le conseil vote à l'unanimité le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres du 9 octobre dernier. Les travaux devraient démarrer le 14 janvier prochain. En accord avec la paroisse, les temps de prière se dérouleront dans l'ossuaire. Pour les célébrations des obsèques chrétiennes et les mariages, seront proposées les églises avoisinantes. Le pardon paroissial annuel du mois de juillet est maintenu et sera célébré à la salle polyvalente.

Devis

Isolation de la mairie : après étude de deux devis, l'entreprise Richard BRETON est retenue pour les travaux de rénovation de la façade de la mairie.
Salle polyvalente : les devis pour le faux-plafond, la peinture, l'électricité et la plomberie seront étudiés au prochain conseil du 13 décembre.

DETR

Accord du conseil pour déposer un dossier de demande de DETR pour la réalisation d'un cheminement doux le long de la route de runglas.

Clsh

Monsieur MAGUERREZ a fait un point suite à la réunion du 13 novembre.

Musée Yan' DARGENT

Une convention entre la Mairie et l'association « les amis du musée Yan'DARGENT » est rédigée et signée.

Protection sociale complémentaire

Suite à l'augmentation des taux pour la protection sociale, la collectivité augmente sa participation à 25 euros par agent.

RGPD

Le conseil donne son accord pour signer la convention avec la CCPL pour le règlement général sur la protection des données.

RIFSEEP

La collectivité a, conformément à la réglementation, engagé une réflexion visant à réviser le Régime Indemnitaire en tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P). Accord du conseil à l'unanimité.

REU - Répertoire Electronique Unique

Création d'une commission de contrôle. Marie-Laure GRALL est nommée titulaire et Guénaëlle BORD, suppléante.

Marentin 2018

2^{ème} édition le 14 et 15 décembre 2018. Un plan de sécurité sera mis en place, identique à celui de 2016.

Questions diverses

L'école est équipée de nouveaux vidéo-projecteurs, ordinateurs, tablettes depuis le mercredi 7 novembre dans le cadre de l'école numérique.

Agenda

Coupage de courant à Kérizella, lot la Vallée verte, Runglas, cité du Verger, Kerhuel, Menez, Kérvin entre 9h15 et 9h45 et entre 11h30 et 12h00.

Coupage à Brétiez, Kernevez, Mescouez, Brignennec, Kéruzoré de 9h15 à 12h00.

Coupage à Kerbignon de 13h45 à 16h00.

14 décembre : marché de Noël organisé par l'APE.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedis 1^{er} et 15 décembre à 18h à GUICLAN.

Samedis 8 et 22 décembre à 18h à PLOUNÉVENTER.

Samedi 29 décembre à 18h à LANDIVISIAU.

Dimanches 2, 9, 16 et 23 et 30 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZÉVÉDÉ et SIZUN.

Messes de Noël :

Lundi 24 décembre :

Veillées de Noël à 18h30 à PLOUNÉVENTER, LANDIVISIAU, PLOUVORN et SIZUN.

Messe de la nuit à 22h30 à BODILIS

Mardi 25 décembre :

Messe du jour à 10h30 à SAINT-SERVAIS, LANDIVISIAU et GUICLAN.

TEMPS DE PARTAGE ET DE PRIÈRE DE 18H30 À 19H À L'ÉGLISE LES VENDREDIS :

-le 7 décembre à BODILIS.

-le 14 décembre à SAINT-DERRIEN.

-le 21 décembre à PLOUNÉVENTER.

-le 28 décembre à SAINT-SERVAIS.



DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le mardi 18 décembre 2018 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

CHASSE

Rappel : Merci aux chasseurs de respecter les distances de sécurité de tir à proximité des habitations ainsi que de ne pas tirer en direction des bâtiments, hangars...

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 19/10/2018 Commune Bellevue Extension Atelier

Accordé le 5/11/2018

Déposé le 15/11/2018 Mathieu LE LOC'H et Solenn MORVAN La vallée verte II Maison individuelle

Déposé le 16/11/2018 Nicolas LABRUYERE et Maëlle CREN La vallée verte II Maison individuelle

Déclaration préalable :

Déposée le 12/11/2018 Commune 13, Le bourg Changement porte d'entrée Mairie

Déposée le 15/11/2018 Mme MASSEY Virginie Brignennec Serre

Rappel : l'agrandissement de l'habitation de moins de 20 m² est soumis à une déclaration préalable, si + de 20m², il faut un permis de construire. Pour les piscines qui restent installées + de 3 mois, une déclaration préalable est nécessaire. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Dates des temps d'éveil du RPAM pour le mois de décembre:

* Plouneventer (salle Sklérjenn) :

- 06/12 Séances à 9h30 et 10h30 (éveil au mouvement et au jeu)

- 13/12 Séance à 9h30 et 10h30

* Bodilis (Pôle enfance) :

- 7/12 Séance à 10h

APPEL AU CIVISME : DIVAGATION ET DÉJECTIONS CANINES

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Cette pollution qui remet en cause la salubrité de notre commune, est aggravée par la présence de chiens errants. Au-delà de la propreté de la commune, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que la commune conserve son cadre de vie agréable et convivial. En effet, si aucune amélioration n'est constatée, la Municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants.

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€.

Le propriétaire d'un chien errant, trouvé sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller de 35€ à 450€ et les frais de fourrière seront à sa charge.

VIE ASSOCIATIVE

APE



Marché de Noël Nocturne
De 17h30 à 21h30
entrée gratuite


Vendredi 14 décembre

Saint-Servais

Entouré du festival familial en espace public

Le Marentin

Organisé par
Restaurationsur place
Stand gratuit pour les exposants



VENTE DE SAPINS DE NOEL

Cette année encore, l'APE vous propose la vente de sapins de Noël au profit des enfants de l'école pour leurs sorties scolaires et autres activités pédagogiques.

Des sapins en provenance du pépiniériste KEROUANTON de Loc Eguiner qui fournit les jardinerie et supermarchés !
Avec nous, les sapins c'est directement du producteur au consommateur !

Nous avons sélectionné pour vous 2 sortes : des Grandis qui ont la vraie odeur du sapin ! Ou des Nordmann ceux qui ne perdent pas leurs épinettes !

Livraison sur le parking de l'école le vendredi 7 Décembre de 16h30 à 18h30
OU
le samedi 8 décembre de 10h00 à 12h00 (en même temps que la collecte de journaux mensuelle)

Retour des bons de commande pour le 27 novembre dans la boîte aux lettres de L'APE ou dans celle de la Mairie.

NOM : PRENOM :

GRANDIS : 1m à 1m50.....x 13 €	NORDMANN : 1m à 1m50.....x 16,50 €
1m50 à 2m.....x 15 €	1m50 à 2m.....x 20 €
De 2m à 2m50.....x 18 €	De 2m à 2m50.....x 41€

Règlement : Chèque (encaissé le 5 janvier 2019) Espèces Total :€
Livraison : Vendredi 7 Décembre Samedi 8 Décembre

Coupon à détacher et à nous retourner dans la boîte aux lettres de l'APE (parking de l'école) ou celle de la Mairie pour le 27 Novembre

NOM : PRENOM :

GRANDIS : 1m à 1m50.....x 13 €	NORDMANN : 1m à 1m50.....x 16,50 €
1m50 à 2m.....x 15 €	1m50 à 2m.....x 20 €
De 2m à 2m50.....x 18 €	De 2m à 2m50.....x 41€

Règlement : Chèque (encaissé le 5 janvier 2019) Espèces Total :€
Livraison : Vendredi 7 Décembre Samedi 8 Décembre

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

REPAS DE FIN D'ANNEE :

Le repas « Au Bistrot des Saveurs » à Plouneventer aura lieu le jeudi 6 décembre. Rendez-vous au foyer pour l'apéritif à 11h15 puis, départ en covoiturage. L'après-midi se poursuivra par les jeux traditionnels.

DATES A RETENIR :

- ❖ Le goûter de Noël sera servi le jeudi 20 décembre.
- ❖ L'Assemblée Générale de l'Amicale aura lieu le samedi 19 janvier 2019. Des renseignements concernant le déroulement de la journée vous seront donnés dans le prochain bulletin.

INTERCLUBS 2019 : Le planning sera établi lors de la réunion qui se tiendra à Bodilis, le mardi 15 janvier et qui rassemblera les clubs du secteur du Ponant et ceux du Haut-Léon.

BIBLIOTHEQUE

AVIS AUX ABONNES :

Durant les vacances de Noël, la bibliothèque sera ouverte comme d'habitude, sauf le mercredi **26 décembre**, où elle sera fermée.

BIBLIOTHEQUE DU FINISTERE :

Les livres appartenant à la BDF, seront échangés à l'antenne de Ste-Sève le mardi 11 décembre. Si vous en avez empruntés, merci de les déposer à la Bibliothèque au plus tard le mercredi 5 décembre.

U.S.S.S.D

Dates	U.S.SAINT-SERVAIS
2décembre	Championnat à 15h à Saint-Servais ContreSaint-Divy SPORT B
9 décembre	Championnat à 13h à Ploudaniel Contre ESY Ploudaniel C
16décembre	Championnat à 15h à Saint-Servais ContreE.S.Plouneventer B




DIVERS

Adhésions et ré-adhésions à l'association des riverains de la BAN : Conformément aux statuts de l'association qui prévoient une durée d'engagement de 4 ans, il est nécessaire de réitérer les adhésions cette année. Pour les personnes déjà inscrites, cette adhésion se fera, sauf avis contraire de leur part, par tacite reconduction. Elles n'ont donc aucune démarche à faire. Les personnes désirant adhérer pour la première fois sont invitées à le faire par le biais du site de l'association : <https://www.riverains-ban-29.fr/> (onglet **adhésions**). Nous vous rappelons que cette adhésion se fait par famille et que l'association compte à ce jour environ 800 foyers.

Le but de l'association est de défendre la population contre les nuisances induites par l'activité de la BAN (bruit mais aussi pollution de l'air) afin de préserver le bien-être et la santé de tous les riverains. C'est un combat long et difficile. Nous ne pouvons tolérer ce vacarme et avons besoin de la mobilisation de tous pour maintenir la pression et obtenir une meilleure qualité de vie. Merci

Contact : contact@riverains-ban-29.fr

Bienvenue aux nouveaux !  Communauté de Communes Pays de Landivisiau

Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux arrivants, le service Cohésion Sociale de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a construit un outil de communication à destination des nouveaux habitants sur le territoire. Cette initiative a pour objectif de communiquer sur le territoire de vie auprès des nouveaux arrivants tout en les invitant à une première fréquentation d'un lieu sportif-détente ou culturel.

Comment recevoir son sac d'accueil ?

Chaque nouvel arrivant sur la CCPL dès 2018, en se présentant à la mairie de sa commune de résidence, se verra remettre un sac de bienvenue pour sa famille, comprenant :

- de l'information sur les services et équipements de la CCPL et des communes
- des entrées OFFERTES à l'espace aquatique de Landivisiau et au Château de Ker-jean de St Vougay.

Bonjour, je m'appelle Laureen GOGUELET, j'ai 15 ans, je suis en seconde générale, j'habite à SAINT-SERVAIS. Je serai disponible sur la communauté de commune de Landivisiau. Je propose de garder vos enfants à votre domicile. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter au 07 82 20 91 93 ou par mail au laureen29400@icloud.com

BULLETIN N°191-JANVIER 2019 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 17 décembre 2018 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 52.